

# L'Echo de la Diablée

La lettre d'information de la Commune de Réallon  
Numéro 22 - Décembre 2014

## Le Mot du Maire

Chers concitoyens,

Tombera-t-elle en abondance ? Sera-t-elle poudreuse ? En chutes fréquentes suivies d'un soleil éclatant ? Chaque année, à cette époque les mêmes interrogations reviennent pour les amateurs de sports d'hiver, pour ceux qui en font profession mais aussi pour les pouvoirs publics qui ont pour mission de pérenniser les domaines de ski alpin, de fond ou de randonnée.

En cette nouvelle année, adoptons une attitude résolument positive, faisons fi du dicton « Ben d'oueragnas, ben de néou sus l'as montagnas » « bien des noisettes, bien de la neige sur les montagnes » car... il n'y a pas eu de noisettes...

La communication me semble essentielle pour que les enjeux soient compris et acceptés de tous. Le temps manque souvent pour des réunions publiques, nous en programmerons une très prochainement. Pour ceux qui ne peuvent se déplacer, l'Echo de la Diablée représente un organe essentiel.

Ce journal vous résume la vie de la commune ainsi qu'une partie du travail accompli par l'équipe municipale et la régie des Remontées Mécaniques au cours des six derniers mois.

La période estivale et touristique se termine avec un bilan en demi-teinte. Les causes en sont certainement multiples mais le temps incertain et médiocre nous rappelle qu'une saison touristique est tributaire des intempéries. La conjoncture économique difficile a fait le reste.

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires semble satisfaire toutes les parties : enseignants, intervenants, parents et les principaux intéressés, les enfants même si, pour certains une fatigue plus importante apparaît en fin de semaine. Preuve que la concertation est un gage de réussite. Les effectifs sont stables, 28 élèves fréquentent l'établissement, répartis en 2 classes.

En ce qui concerne l'agriculture, nous avons effectué une tournée sur l'alpage du Vallon en présence du Parc National des Ecrins (P.N.E.), du service RTM, de la Direction Départementale des Territoires (D.D.T.) et du président de l'Association Foncière Pastorale (A.F.P.) pour l'agrandissement et la mise aux normes de la cabane existante ou la reconstruction sur un emplacement davantage sécurisé. Toujours sur l'alpage du Vallon une visite sur le terrain s'est déroulée en présence du maire et d'un conseiller municipal de Prunières, du président de l'AFP de Réallon et de moi-même. Un consensus nous a permis de régler les différents conflits d'usage (limites de pâturage et échange de terrains). Un compte-rendu et les plans des alpages revus à la lumière des contraintes constatées sur le terrain, ont été transmis à la mairie de Prunières. Nous attendons leur retour validé.

Le dossier d'aménagement foncier a été remis à l'ordre du jour.

En matière d'investissement, nos actions prioritaires porteront sur la sécurisation :

- du Chef-Lieu en intervenant sur le torrent de la Pisse, en complément des travaux réalisés cet automne
- de notre alimentation en eau potable des hameaux des Gourniers, du Villard, du Chef-lieu, des Méans et des Rousses. Dès cette année, nous programmons des travaux de protection des périmètres immédiats des sources aux Gourniers, au Villard et aux Rousses.

Le réseau de transfert des eaux usées du hameau des Gourniers et du camping devrait voir le jour en 2015.

Le préau de l'école des Rousses, sans isolant thermique et phonique, devra être reconstruit pour que les nouvelles activités périscolaires puissent se dérouler dans de bonnes conditions. Au hameau des Méans, nous prévoyons une étude géotechnique en vue de la réfection et du recalibrage de la charrière St Claude. Le projet de micro centrale couplé à un programme d'irrigation des terres agricoles suit son cours.

De plus, un diagnostic des bâtiments publics a été réalisé afin de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite.

# L'action communale

## URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Animés par le souci constant de préserver notre environnement naturel et montagnard, nous sommes intervenus à Pra Prunier en qualité de conseil.

En effet, la route qui conduit à la station de ski de Réallon nous ouvre une perspective depuis la chèvrière sur l'entrée de Pra Prunier.

Dans le but de faciliter la mission de service public de la Poste, des résidents avaient installé leurs boîtes aux lettres à l'intersection de la route principale et de la charrière d'accès à Pra Prunier.



Ayant pris contact par courrier avec les personnes concernées, nous avons fait preuve de pédagogie pour demander le déplacement des boîtes aux lettres en limite de propriété des destinataires domiciliés permanents ou secondaires de Pra Prunier. Dans le cas particulier du destinataire de courrier dont la résidence est éloignée de ce lieu de vie, l'implantation de leur boîte aux lettres est faite en concertation avec les services municipaux et proposée sur la placette au niveau de la fontaine. Ne doutant pas de la vélocité dans l'exécution de cette demande, nous remercions vivement les propriétaires pour leur compréhension dans notre souhait à tous, d'offrir à nos visiteurs un environnement séduisant pour susciter l'envie de séjourner et de revenir sur notre beau territoire.

**Patrick ELIE, Vice-Président de la commission  
Urbanisme et Environnement.**

La station a connu quelques changements au niveau de sa gestion. En effet, au sein de l'Association Syndicale Libre de la Station de Réallon (A.S.L.S.R.), Monsieur Grandjouan a été élu président et Monsieur Abattu, directeur. La mairie, elle, a accru son pouvoir au sein de cette association. Ainsi, les remontées mécaniques, l'aménageur, l'ASLSR et la mairie réunis, représentent une véritable entité économique opérationnelle dès à présent.

Aujourd'hui gérés par la régie des remontées mécaniques, le camping et le foyer nordique seront mis très prochainement en délégation de service public. Il faudra alors procéder au recrutement du délégataire.

Enfin, accompagné de Juan Alvarez, j'ai eu le plaisir de participer au tournage et de ce fait nous avons été invités à la première du documentaire de Charly Baile et René Mannent, « Montagnes secrètes ». La petite commune de Réallon y figure en bonne place avec deux thèmes retenus, le mandement et les Oucanes de Chabrières. Des vues superbes, qui placent notre vallée à l'honneur. Vous pouvez le voir en salle à Embrun, Gap... Nous envisageons sa projection sur notre commune dès la parution du DVD.

Je reste bien entendu à votre disposition pour vous entendre, vous rencontrer.

J'espère pour vous tous que les fêtes de fin d'année se dérouleront dans la joie et la sérénité et pour 2015, une bonne santé, une année pleine de promesses et de projets gage du maintien de la jeunesse dans nos cœurs et nos esprits.

**Le Maire, Jean-Louis GLEIZE.**

## Sommaire

▪ LE MOT DU MAIRE .....	1
▪ L'ACTION COMMUNALE .....	2
▪ ECOLE DES ROUSSES .....	6
▪ ASSOCIATIONS .....	6
▪ DIVERS .....	10
▪ ÉTAT-CIVIL .....	12

## **STATION – REMONTEES MECANIKES – BASE DE LOISIRS**

Je commencerai par évoquer le tandem « STATION – REMONTEES MECANIKES ».

Passé le temps nécessaire à sa découverte suite aux élections, nous avons entrepris avec la commission une réflexion sur le fonctionnement de cette entité. Soyez persuadé que notre volonté est bien de maintenir et de développer notre station et de lui conserver son rôle économique pour notre vallée.

Pour nous ce n'est pas seulement des pylones et des câbles à faire tourner. C'est tout un environnement qui contribue à son développement. Même si notre station est en gestion communale, c'est une activité commerciale qui doit tendre et atteindre rapidement son équilibre financier. Son déficit chronique n'est plus supportable par la collectivité si nous souhaitons la voir perdurer. Savez-vous que depuis 10 ans nous perdons en moyenne 80 000€/an qui sont pris en charge par le budget de la commune? C'est autant d'auto – financement en moins.

C'est tous ensemble, les propriétaires, les commerçants, les salariés, les saisonniers, les élus, l'ASLSR, l'office du tourisme, l'école de ski, les associations, le promoteur immobilier, la communauté de communes, les collectivités... que nous devons rester unis, travailler ensemble pour atteindre cet objectif. C'est tous ensemble que nous réussirons à promouvoir notre territoire.

Pour cela une réflexion est en cours pour mettre en place une nouvelle stratégie commerciale et économique. Avec l'aide d'un cabinet extérieur nous allons passer avec le directeur (Cédric Rossi) un contrat d'objectif. Plus d'autonomie, plus de liberté, plus de responsabilités..... c'est lui permettre de mieux remplir sa fonction mais c'est aussi pour lui justifier ses choix et son bilan.

Embellir la station, la rendre attrayante, accueillante (une étude est en cours pour un réaménagement des espaces), proposer des activités complémentaires aussi bien l'hiver que l'été, est un autre objectif. Le travail ne manque

pas et chacun à son rôle à jouer et une place à tenir.

Ce début d'hiver nous rappelle que nous sommes tributaires des conditions d'enneigement. De gros investissements ont été réalisés. Nous avons certes, un réseau de neige artificiel mais la vétusté du matériel, notre réserve collinaire rendent son exploitation délicate et aléatoire. Celle-ci est trop petite pour permettre une production conséquente. Notre autonomie passe par la nécessité de trouver de nouvelles réserves d'eau.

LA BASE DE LOISIRS n'est pas oubliée.

C'est une activité qui demande aussi à se développer et qui est aussi sous la responsabilité du directeur. Nous devons revoir son fonctionnement. Nous allons essayer de trouver un partenariat public – privé.

L'étude d'une DSP « Délégation de Service Public » est en cours. L'objectif est de rechercher un privé qui prenne en charge la gestion du camping l'été et le foyer nordique l'hiver.

Le travail ne manque pas. Espérons simplement que la météo de ce début d'hiver ne vienne pas compliquer un peu plus la situation et ne nous oblige à revoir notre copie.

**Christian CORNELOUP**  
**Vice-Président de la Commission Remontées**  
**Mécaniques et Base de Loisirs**

### **TORRENT DE LA PISSE : TRAVAUX DE PROTECTION CONTRE LES CRUES TORRENTIELLES.**

Après un appel d'offre fructueux pour la commune, l'entreprise Allamanno a été retenue pour ce chantier prévu de longue date. Les travaux ont débuté le 23 septembre et les délais ont été tenus pour terminer mi-novembre. Environ 10.000 mètres cubes de matériaux ont été évacués dont 5000 sont stockés à la station et 3000 au dépôt de Maou-Riou en prévision de la réfection du parking de la station.

Les berges en aval du pont ont été renforcées à leur base pour résister à l'affouillement, celles entre les deux ponts le seront également dans une seconde phase à l'étude pour 2015.



Le montant total pour ces travaux s'élèvera à environ 233 000 euros dont 163 100 euros de subventions acquises à ce jour. La partie en amont du plus haut pont devra faire l'objet d'une nouvelle tranche de travaux actuellement en projet.

**Pierrick GRANGE, Vice-Président de la commission Travaux et Sécurité.**

### **ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VALLEE**

La protection des captages d'eau potable doit être finalisée. Dans un souci de maîtrise des charges, et au vu de la vulnérabilité des captages du Chef-Lieu et des Méans, il a été décidé de ne pas maintenir ces deux captages mais de connecter les réseaux du Villard, du Chef-Lieu et des Méans pour alimenter tous les usagers par la source du Villard. La possibilité d'une connexion avec le réseau des Gourniers est à l'étude et permettrait une interconnexion de tous les réseaux offrant l'avantage d'un réseau sécurisé par deux sources indépendantes. Les travaux de la Station d'épuration du Villard prévus au printemps offriront l'opportunité d'enfourer une partie des canalisations d'eau potable à moindre frais.

**Pierrick GRANGE, Vice-Président de la commission Travaux et Sécurité.**

### **SIGNALETIQUE**

Comme beaucoup de personnes ont pu le remarquer, une partie de la signalétique (panneaux ONF en bois) a été déposée. Ces panneaux qui présentaient des défauts ont été repris par l'ONF

pour réhabilitation dans le cadre de la garantie décennale. Nous nous excusons de la gêne occasionnée, ils seront de retour au plus tard début avril 2015. Ce sera alors au tour de ceux de la station d'être révisés. Tout panneau défectueux peut être signalé (rapidement) à Pierrick Grange 06 78 31 59 73.

**Pierrick GRANGE, Vice-Président de la commission Travaux et Sécurité.**

### **L'AMONTAGNAGE**

L'amontagnage s'est déroulé le 14 juillet, malgré la saison pluvieuse, la journée était ensoleillée. Les premiers troupeaux partis à l'aube ont regagné leur pâturage d'été, suivis d'une quarantaine de personnes. Arrivée sans encombre à la cabane de Chargès, les vaches ont retrouvé sans tarder leurs quartiers habituels. Mr le Curé a célébré la messe, et comme le veut la tradition la matinée s'est terminée par un apéritif offert par la commune. Après un pique-nique tiré du sac, nous sommes redescendus laissant Michèle, la vachère, prendre soin de ses 350 pensionnaires.

**Catherine OLLIEU et Franck MAHOUY.**



### **LA FOIRE AUX BESTIAUX DES GOURNIERS**

Traditionnellement, la foire aux bestiaux a eu lieu le troisième week-end de septembre, jumelée cette année avec les journées du patrimoine.



Une petite dizaine d'éleveurs ont répondu présents avec leurs animaux : vaches, brebis , chèvres, chevaux, lapins, volailles. Une fois la vente des animaux terminée, diverses animations ont ponctué la journée; une centaine de visiteurs ont pu rencontrer le monde agricole et profiter de la richesse des animations proposées : petit déjeuner paysan, scénette sur le maquignonage, conférence sur le mandement, randonnée au dortoir des vautours, etc. La journée s'est clôturée par une succulente soupe aux légumes de Réallon accompagnée du pain cuit la veille dans le four des Gourniers .

Tous nos remerciements aux personnes qui ont participé à la réussite de cette journée.

**Franck MAHOUY Vice-Président et Catherine OLLIEU membre de la commission Agriculture, Forêt et Pastoralisme.**

### **L'A.F.P.**

L'Association Foncière Pastorale s'est réunie en Assemblée Générale le 14 juin 2014 pour élire les représentants des propriétaires éleveurs et non-éleveurs.

Pour rappel, le conseil syndical est représenté par 7 membres :

- 3 membres désignés par le conseil municipal : Léa Peyron, Guy Peyron, Franck Mahouy.

- 2 membres représentant les propriétaires éleveurs : Geneviève Busson, Serge Peyron.
- 2 membres représentant les propriétaires non-éleveurs : Nicole Charlier de Chily et Georges Peyron.

Le conseil syndical s'est réuni et à élu Franck Mahouy président et Nicole Charlier de Chily vice présidente.

Il est bon de rappeler que les indemnités sont versées aux propriétaires fonciers que tous les trois ans. Le prochain versement aura donc lieu en 2016.

Nous souhaitons la bienvenue cette année à deux nouveaux agriculteurs :

Angeline Vernissac qui s'installe aux Méans avec Régis Peyron en brebis et Rémi Marseille qui s'installe au village avec des brebis en association avec Patrice Marseille.

Nous espérons que leur installation se fasse dans les meilleures conditions.

**Catherine OLLIEU et Franck MAHOUY.**

### **VIE ASSOCIATIVE :**

En cette fin d'année, le conseil municipal remercie tous les responsables associatifs de la commune ainsi que leurs membres actifs. Il souligne que la vie associative est un élément vital à la vie de la commune. Ces associations représentent la manifestation du dynamisme de la population. Sans tous ces bénévoles, les animations qui se sont déroulées cette année n'auraient pas pu avoir lieu. Merci à tous ceux qui ont donné de leur temps pour que ces festivités soient réussies.

**Léa PEYRON, Vice-Présidente et Alexandre DONEUX membre de la commission Culture, Patrimoine, Animation, communication et Affaires Sociales.**

# Ecole des Rousses



Nouvelle année, nouveaux rythmes scolaires à l'école des Rousses.

Cette année, l'effectif reste inchangé à 28 élèves et la rentrée s'est déroulée avec le sourire ce 2 septembre.

Le changement majeur est le passage à la semaine de 4 jours et demi... Durant les mois précédant la rentrée, l'ensemble des personnes concernées : les institutrices, les parents d'élèves et les élus du SIVU des deux communes se sont concertés pour trouver la solution la mieux adaptée à notre école.

Le choix s'est fait sur la répartition qui a semblé la plus favorable pour le rythme d'apprentissage de nos élèves.

Depuis la rentrée, le SIVU prend en charge les 45 minutes d'activités périscolaires gratuites, chaque début d'après-midi avant la reprise de la classe à 14h15, pour un après-midi de classe plus court. L'encadrement de ce temps est effectué par trois employées du SIVU, Sonia, Marilynne et Cathy. Il est proposé un temps repos pour les plus petits et des activités variées pour les plus grands.

Après deux mois de fonctionnement, le premier bilan confirme que le choix que nous avons fait semble adapté pour un meilleur rythme d'apprentissage des élèves.

**François STEL, président du SIVU.**

# Associations

## CLUB DU MOURRE FROID

Pour le deuxième semestre de l'année 2014 :

☞ Le club a participé :

- aux journées régionales de pétanque à CHORGES du 16 au 18 juin - Une équipe de REALLON (Georges, Robert et Christian) représentait le club le Mourre Froid.
- aux rencontres départementales de pétanque le vendredi 25 juin à NEFFES. 5 équipes (en triplettes) de REALLON représentaient le Club. Au total nous étions 23 personnes à prendre le repas servi au restaurant du camping « Les Gravières ». Malgré un temps pluvieux en début de matinée la journée s'est terminée sous le soleil.



- à la journée « Ensemble vers les chemins de Compostelle » le 5 septembre à CHARANCE à GAP. Nous étions une dizaine à effectuer le circuit de 8 km dans le domaine de Charance et après l'effort, le réconfort ; un pique nique pris en commun autour du lac, puis pétanque ...

La Fédération Départementale Génération Mouvement s'est engagée dans l'opération « ensemble vers les chemins de Compostelle » opération initiée par la Fédération Nationale. Cette journée a permis de collecter des fonds (notamment la somme de 5 euros demandée à chaque participant) intégralement reversés à l'Association Solidarité Madagascar dont l'objectif est d'aider les habitants de l'Ile dans les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle et de la santé.

- à la croisière « à la découverte du Rhin insolite » du 17 au 21 octobre. Nous étions 2 du club de REALLON : Séjour sympathique, agréable avec des paysages magnifiques.

#### ☞ Le club a organisé :

- le challenge de pétanque du club le Mourre Froid à la station de REALLON le vendredi 12 septembre. 17 équipes (en triplètes) se sont rencontrées dans la bonne humeur et la convivialité sous un soleil magnifique. 7 équipes de REALLON participaient à cette rencontre. Le repas s'est déroulé dans la salle « La RAMA » autour d'une excellente paëlla cuisinée par Didier. Léa et son équipe ont cuit le pain au four des Gourniers ; pain qui a été servi au cours du repas.

Merci à celles et ceux qui ont participé à la réussite de cette journée

C'est l'équipe de REALLON (Antoine, Maurice et Jojo) qui a remporté le Challenge, le trophée reste donc à REALLON.



- les après-midi récréatifs (jeux de cartes, triominos ...) à la salle de la mairie ont été mis en place tous les quinze jours à compter du 24 octobre. Les prochaines rencontres seront les 7 et

21 novembre et les 5 et 19 décembre. Petite pose pour les fêtes et nous verrons pour 2015.

- la journée « PRO CONFORT » le mercredi 10 décembre à 9H 30 à la salle « LA RAMA » à la station. Le repas sera servi sur place par un traiteur et pris en charge par la Sté PRO CONFORT.

En mon nom personnel et au nom des membres du bureau, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et surtout une bonne santé.

**Annie GLEIZE, Présidente du club le Mourre-Froid**

### **SPORTS LOISIRS EMBRUNAIS**

#### **La gym Yoga-Pilates à Réallon**

Les cours de gym ont repris début septembre avec enthousiasme à la mairie de Réallon les mardi de 18h à 19h30.

L'activité a lieu dans le cadre de Sport Loisirs Embrunais (Fédération Française Education Physique et Gymnastique Volontaire) et sont enseignés par Isabelle Stel diplômée BPJEPS, Master Pilates et HathaYoga Dynamique.

L'activité est très appréciée dans le village, elle crée un moment de rencontre et d'échange convivial et sportif pour le bien être de chacun.



**Une séance de Yoga-pilates en plus de tonifier et assouplir votre corps, vous apportera détente et bien-être ainsi qu'une sensation d'apaisement mental.**

Le yoga est la discipline idéale pour améliorer sa souplesse, vous prenez conscience de ce que vous ressentez et la pratique apporte vitalité et paix intérieure.

La méthode pilates permet de renforcer et tonifier son corps grâce à une respiration spécifique accordée à des mouvements qui feront travailler les muscles profonds du corps. Ceux-ci permettent d'améliorer sa posture et de résoudre ses problèmes de dos et autres.

Les deux disciplines sont parfaitement complémentaires, elles conviennent à tous les publics, sont sans danger car non violent pour le corps, mais avec un réel travail de tout le corps.

Horaire des cours : Mardi de 18h à 19h30

à la Mairie de Réallon

Renseignements : Isabelle Stel 06 86 26 35

26 ou Sport Loisirs Embrunais :

cs.bocquet@wanadoo.fr

**Isabelle Stel**

## **PATRIMOINE EN REALLONNAIS**



2014! Une année riche en activités : valorisation du patrimoine, organisation de fêtes et développement de la vallée.

Les recherches historiques ont porté sur de nombreux sujets :

- L'église (Travail en cours de Jean-Pierre Reybaud bénévole occasionnel),
- Les ardoisières (travail en cours d'Eliane),
- L'archéologie (recherches sur site sous l'égide de François Ricou),
- Le travail d'Alain Gleize (Etat civil depuis 1880 pour le charme des généalogistes / introduction de cartes géologiques sur le

site 'géo-alp.com' / Inventaire des morts en 14/18). Nous le remercions vivement.

Moins austère, la fête de la Rébola fut un moment fort avec musique et danses resté gravé dans nos mémoires. Bravo à la parfaite organisation de Danielle E, championne dans ce domaine !

A noter également, notre participation à la nuit des églises du 5 Juillet. Un vrai succès ! Anne Marie G. a su animer une bonne présentation des lieux !

Le premier pas de réfection et de valorisation du GR 50 au départ du chef lieu vers les Méans s'est fait grâce à l'aide des jeunes du Contact Club qui ont procédé au débroussaillage partiel du sentier. Un travail en règle jusqu'à brûler les branches dès les premiers jours autorisés ! Rénover ce sentier a pour objectif de maintenir une activité chère à tous et propice au tourisme, source de vie des Réallonnais. Mieux encore : cette portion a pour vocation d'être intégrée à une boucle de randonnée familiale au départ du parking du Fort dans le but de profiter du charme des terrasses de Réallon dont certaines sont très anciennes.

Notre participation à la foire aux bestiaux fut également un moment fort. L'exposition sous chapiteau de l'avènement des tracteurs ainsi que la causerie d'Eliane sur le mandement de Savines ont connu un réel succès.

Cette fête coïncidait avec les Journées du Patrimoine orientées cette année sur le patrimoine naturel. A cet effet, deux marches pédestres étaient organisées : L'une à la découverte du dortoir des vautours fauves, au col de la Coupa (pilotée par Mireille Coulon et Delphine Duros) l'autre aux Oucanes, pilotée par la même Delphine. Cette dernière a permis de porter à la connaissance un secteur qui mérite d'être bien mieux connu. Dans cet esprit un cheminement en chicane au fond des crevasses, reconnu cet été par Jean S. sous sa seule responsabilité devrait y contribuer (topo mis à la disposition de la mairie, de la Comcom, des guides de la région et de l'OTI).

Ainsi se clôture le thème national de valorisation du Patrimoine naturel initié par Pierre Ruel, étudiant stagiaire, qui s'est attaché à valoriser les Aiguilles de Chabrières.

Terminons par la manifestation du 11 Novembre dont l'intérêt a débordé le cadre du village en attirant des habitants des communes voisines ainsi que des Gapençais, Cathuriges, Savinois ... invités par la mairie grâce à l'inventaire établi par Alain Gleize lié aux morts de Réallon en 14 / 18. Soyons admiratif pour ce travail patrimonial hors du commun.

En 2015 notre effort sera poursuivi grâce au soutien des adhérents qui nous font confiance. Nous contribuerons également à la mise en place d'un collectif des associations réallonnaises désireuses de sauver le Fort. En effet, la réfection de la tour carrée ne peut être soutenue par notre association seule, mais par tous ceux qui considèrent qu'elle fait partie de l'identité réallonnaise. Seul un travail de longue haleine, soutenu par toutes les associations, en vue de réaliser une souscription commune a des chances d'aboutir. Soyons Fort face au Fort ... ! Autre nouveauté : un atelier de réfection des murs en pierre sèches prévu sur le GR dès juin 2015. Tous ceux, petits et grands, des jeunes aux retraités, soucieux de l'intérêt public ou désireux d'apporter leur aide, sont invités à se faire connaître auprès de Jean S. (06 61 22 50 32) en vue de participer aux journées de formation assurées par deux professionnels du Parc des Ecrins. Bien sûr un gros travail administratif de demande d'autorisation est sous-jacent. Nous nous y employons.

Concernant la ligne THT nous informons que l'heure est à la mobilisation générale pour soutenir la mise en justice initiée par l'association AHD. Ce soutien est rendu nécessaire suite à la DUP (déclaration d'utilité publique) du 6 octobre 2014 qui prévoit que notre magnifique vallée de Réallon soit défigurée par une ligne électrique aérienne démesurée. Agissons ! L'union fait la force ... Plaidons pour une ligne enterrée !

2015 sera une année hors du commun pour Patrimoine en Réallonnais qui fête son dixième anniversaire avec toujours plus de 100 adhérents. Durée exceptionnelle comparée à celle des associations du même type. Autant s'en féliciter ! Pas de recette magique sinon l'effort de renouveler nos activités, de les mener à leur terme, de les associer au développement de la

vallée, de nous montrer désintéressés et de maintenir un lien fort avec nos adhérents grâce à nos publications (Journal LE LIEN compris). La cohésion de notre conseil d'administration contribue largement à ce succès.

Rajeunissons notre bureau lors de notre AG en début d'année. Montrons nous plus attractifs auprès des jeunes et des Anciens, accueillons mieux les nouveaux venus désireux de s'intégrer etc .... Bonne raison de renouveler votre adhésion 2015, de nous faire part de vos remarques, de vos critiques, d'infléchir nos orientations ou de renouer avec notre association (10 € par personne /15 € par une famille ; déduction possible des impôts. Tel : Julie.S au 06 88 95 55 76 ou Eliane.G. au 06 52 33 48 56)

Bonne « bout d'an » et bonne année 2015 à tous !

**Patrimoine en Réallonnais.**

## Divers

### Cérémonie du 11 novembre.

A l'occasion de cette cérémonie, une recherche sur l'identification précise des 22 soldats de Réallon morts au combat a été réalisée par l'association Patrimoine en Réallonnais, sous la houlette d'Alain Gleize, président d'honneur et membre actif de l'association.

Un extrait du « Journal d'Adèle » ainsi qu'un poème ont été lus par les enfants de l'école du village, Priscilla, Lomé, Flavy et Paul. Cet hommage a été apprécié des familles du pays et des habitants venus en grand nombre.



## Exposition mise à disposition par l'ONAC

L'Office National des Anciens Combattants des Hautes-Alpes met à disposition des établissements scolaires, mairies, bibliothèques et associations des expositions dans le cadre de leur activité Mémoire. Cette année durant tout le mois de novembre, la Mairie a accueilli l'exposition « Le camp de concentration de Natzweiler-Struthof, KL Na, 1941-1945 ».

Cette exposition était consacrée au seul camp de concentration nazi construit sur le territoire français, le camp de Natzweiler-Struthof, dans le Bas-Rhin. *L'Alsace, annexée de fait au III<sup>ème</sup> Reich en août 1940, a connu tous les aspects du régime hitlérien, avec notamment la construction sur son sol d'un camp de concentration en 1941. A cette date, le système concentrationnaire nazi fonctionnait déjà depuis plusieurs années sur le territoire allemand comme dans les pays soumis et occupés par la Wehrmacht. Le camp de Natzweiler-Struthof était l'un des éléments à part entière du système concentrationnaire nazi.*

La commémoration du 11 novembre a notamment été l'occasion pour les personnes venues assister à la cérémonie de la découvrir.

## Rallye Monte Carlo 2015 – fermeture de la route départementale

Le Rallye Monte Carlo 2015 passera sur la Commune le samedi 24 janvier 2015. Deux épreuves se dérouleront cette journée-là « spéciale Prunières – Embrun », la route départementale 9 sera fermée à la circulation de 6h00 à 16h30.

L'Automobile Club de Monaco distribuera un courrier d'information dans les boîtes aux lettres courant janvier.

## Recensement de la population



Cette année, le recensement se déroule à Réallon ! Il a lieu du **15 janvier au 14 février 2015**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de

déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

### Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

### Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer.

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

- Si vous choisissez de répondre par internet, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- Sinon, remplissez lisiblement les questionnaires papier que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

## **Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées.**

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



## **Est-ce par hasard si j'attends de vieillir avec toi ?**

Le 29 juillet 2014 vers 19h, Monsieur l'abbé Bernardi a été très heureux de célébrer une bénédiction de noces d'argent dans la petite Chapelle des Rousses.

Monsieur le curé avait fait connaissance avec Pascale Doneux lors de l'amontagnage à Chargès et il a tout de suite été partant pour cette célébration toute particulière.

Pascale Doneux avec la complicité de son fils Sébastien avait préparé les textes et les chansons de la cérémonie religieuse. La mairie avait aussi, pour l'occasion, autorisé l'utilisation du four du hameau pour la cuisson d'un cochon de lait.

Jean-Pierre Doneux n'a été mis au courant du déroulement de la fête d'anniversaire que le jour même. Il savait que son épouse désirait depuis longtemps « un petit quelque chose » de différent pour marquer cette étape importante dans une vie de couple, mais ce fut quand même pour lui une vraie surprise. Il a été très ému par les textes et les chansons préparés par son épouse à l'occasion de leurs noces d'argent dans la chapelle de leur hameau d'adoption.

La petite cérémonie a eu lieu en présence d'un petit comité composé de Monsieur le maire et son épouse, d'une partie de la famille de Jean-Pierre et de quelques amis et/ou voisins très touchés eux aussi par textes et chansons. Outre quelques extraits des chants de messe en

souvenir de leur mariage, Pascale avait sélectionné plusieurs chansons de variétés de chanteurs qu'elle affectionne particulièrement : « J'attends » d'Yves Duteil (1976), « que serais-je sans toi » de Jean Ferrat (1971), « vieillir avec toi de Florent Pagny (2013), « Est-ce par hasard ? » de Dave (1979), « On vous souhaite tout le bonheur du monde » de Sinsémillia (2005).

Après la cérémonie religieuse Monsieur le Maire a aussi prononcé son petit mot pour Pascale et Jean-Pierre en soulignant l'importance de faire vivre le patrimoine des hameaux avec de tels événements heureux.

Le repas, composé d'un cochon de lait mijoté au four du hameau accompagné de ratatouille suivi du fromage et de gâteaux maisons, a ravi les invités dans une ambiance très chaleureuse.

Si tout cela s'est déroulé dans une relative intimité, le récit d'événements privés et chaleureux fait aussi partie de la vie de notre village.

**Pascale DONEUX.**

## **Bibliothèque**

La bibliothèque de Réallon a été créée en 2002, elle permet la consultation et le prêt de livres, elle est ouverte à tous : habitants ou vacanciers.

En raison d'un manque de fréquentation la bibliothèque est fermée depuis quelques mois.

Afin de pouvoir ré-organiser au mieux ce service, nous vous remercions de bien vouloir nous faire part de votre avis en nous retournant le coupon ci-dessous.

✂

Coupon réponse bibliothèque de Réallon :

Souhaitez-vous la réouverture de la bibliothèque :

oui  non

Horaires:  en fin d'après-midi (jour : .....)

mercredi après-midi

autre : .....

Remarques : .....

.....

.....

.....

# Etat Civil

## Site internet de la Commune

Le Pays SUD travaille actuellement à la refonte des sites internet des communes du Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance avec le nouveau prestataire Websenso, les nouveaux sites seront opérationnels vers la mi-février 2015.

A compter de cette date, l'adresse actuelle du site internet ne sera plus opérationnelle. Pour suivre les évènements et la vie de la commune vous devrez alors vous connecter à l'adresse suivante :

[www.reallon.fr](http://www.reallon.fr)

## Repas de Noël du 3<sup>ème</sup> âge

Cette année les aînés se sont retrouvés le vendredi 5 décembre pour partager le traditionnel repas de fin d'année offert par la commune à l'Hôtel des 4 Saisons à la station dans une ambiance conviviale.



## Naissance :

**Loan** est né à Gap le 20 novembre 2014, il comble de joie ses frères Matis et Eliot ainsi que ses parents Sandrine et Siméon COUTON.



Nous souhaitons la bienvenue au bébé et félicitons les parents.

## Décès :

Toutes nos condoléances aux familles de :  
**Patrick OLLIEU**, ancien conseiller municipal, décédé le 29 août 2014.  
**Marie MARSEILLE épouse RE** décédée le 25 novembre 2014.

Mairie de Réallon

La Place

05160 REALLON

Tél. 04.92.44.23.93

[reallon.mairie@wanadoo.fr](mailto:reallon.mairie@wanadoo.fr)

**Le Maire** reçoit sur rendez-vous.

### Service administratif :

Ouverture au public de la Mairie :

Le lundi et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Directeur de publication : Jean-Louis GLEIZE  
Conception, réalisation et impression : Mairie de Réallon  
Rédaction : Conseillers Municipaux, Mairie de Réallon, Associations.  
Photos : Mairie de Réallon, S. CHARRIOT, P. ELIE, H. GASDON, A. GLEIZE, F. MAHOUY, I. STEL, J. SUIRE.